



—  
VISIOCONFÉRENCE

**2 sessions**  
(au choix)

1<sup>er</sup>, 2 et 3  
juillet 2020

ou

8, 9 et 10  
juillet 2020

10h - 11h30

# QU'EST-CE QUE L'URBANISME ?

**Module n°1 :**  
**Les documents de planification**

FORMATION ORGANISÉE EN PARTENARIAT

**Gironde**  
**c|a.u.e**  
Conseil d'architecture, d'urbanisme  
et de l'environnement

**AMG**  
Association des Maires et des  
Présidents d'intercommunalités  
de Gironde

# Qu'est-ce que l'urbanisme ?

## Les documents de planification

### 📅 Date

**2 sessions**  
(au choix)

1er, 2 et 3  
juillet 2020

ou

8, 9 et 10  
juillet 2020

### € Tarif

50 €

### 🕒 Durée

4h30 (soit 3 fois 1h30)

### 🔧 Modalités techniques

un ordinateur équipé a minima d'un microphone, utiliser de préférence le moteur de recherche « Chrome »

### 📋 Prérequis

aucun

### 🤝 En partenariat avec

Association des Maires de  
Gironde



Attention, chaque formation est limitée à 10 participants. D'autres dates seront proposées en fonction des demandes.

### Objectifs de la formation :

- / Comprendre les enjeux de la planification urbaine
- / Traduire règlementairement un projet de territoire
- / Identifier les rapports juridiques en droit de l'urbanisme notamment entre les documents d'urbanisme

### Contenu de la formation :

SCoT, PLU, OAP, etc. sont parmi les acronymes usuels employés dans le domaine de l'urbanisme. Difficile de s'y retrouver. Cette formation permet de vous familiariser avec ce lexique spécifique mais surtout d'avoir une **vue d'ensemble sur les différents outils de planification** et les liens qui peuvent exister entre eux. Au-delà de la **traduction réglementaire d'un projet de territoire**, le document d'urbanisme est aussi une démarche associant de nombreux acteurs de l'urbanisme et de la société civile. L'identification de ces derniers, de leurs rôles et de leurs besoins, est un préalable à la compréhension de ce qui se joue aujourd'hui dans le domaine de l'urbanisme.

#### Public concerné :

Elus et nouveaux élus

#### Méthode pédagogique :

Séance de formation en visioconférence avec exposés théoriques et échanges avec les participants

#### Référents pédagogiques du CAUE :

François Junjaud, urbaniste-juriste  
Fanny Boschat, urbaniste-géographe  
Justine Lehu, paysagiste  
Claire Garnier, urbaniste - responsable de formation

#### Référents pédagogiques AMG :

Laura Camsuzou-Soubie, urbaniste et chargée de communication  
Hélène Ricard, directrice

# Programme

## Qu'est-ce que l'urbanisme ? Les documents de planification

Les équipes du CAUE et de l'AMG seront les intervenants des 3 séquences.

### SÉQUENCE N°1 (10h-11h30)

#### Les enjeux actuels de l'urbanisme

- / La planification urbaine : un cadre et des outils en constante évolution.
- / Les principaux enjeux de l'urbanisme en France
- / Atelier « Et sur votre territoire ? »

### SÉQUENCE N°2 (10h-11h30)

#### Les documents d'urbanisme et le paysage

- / Atelier « Votre document d'urbanisme »
- / Le PLU/PLUi et les autres documents d'urbanisme
- / Atelier « Le paysage à différentes échelles : de la parcelle au grand paysage »

### SÉQUENCE N°3 (10h-11h30)

#### Les procédures d'urbanisme et les acteurs du territoire

- / Les différentes procédures et leur mise en œuvre
- / Les différents acteurs pouvant être associés à un document d'urbanisme
- / Atelier « Les acteurs du territoire » (institutions, experts, usagers etc.)
- / Le CAUE et l'AMG : leurs accompagnements possibles dans ce type de projet

# Inscription

M.     Mme

Nom ..... Prénom .....

Fonction ..... Organisme .....

Adresse .....

CodePostal..... Ville.....

Téléphone ..... E-mail.....

(pour vous joindre pendant la formation si nécessaire)

Je souhaite recevoir les informations du CAUE de la Gironde et de l'AMG par e-mail.

Je m'inscris à la session du 1<sup>er</sup>, 2 et 3 juillet 2020 pour les  
3 séquences du Module 1 « Les documents de planification » (50€)

## Réponse souhaitée avant le 23 juin 2020

Je m'inscris à la session du 8, 9 et 10 juillet 2020 pour les  
3 séquences du Module 1 « Les documents de planification » (50€)

## Réponse souhaitée avant le 30 juin 2020

Je souhaite recevoir une attestation de présence pour le Module 1

J'envisage de m'inscrire au Module 2 « Les autorisations d'urbanisme » en septembre

J'envisage de m'inscrire au Module 2 « Les autorisations d'urbanisme » en novembre

**Merci de remplir un bulletin d'inscription par personne et de le retourner au CAUE de la Gironde**

(places limitées à 10 personnes) :

/ Par courriel : [formation@cauegironde.com](mailto:formation@cauegironde.com)

/ Par courrier : 283 rue d'Ornano - 33000 Bordeaux

## Je règle par :

Chèque à l'ordre du CAUE de la Gironde     mandat administratif

adresse où doit être envoyée la facture .....

nom du contact ..... tél .....

**Un lien et un code vous seront envoyés quelques jours avant la formation à l'adresse mail que vous nous aurez indiqué. Nous indiquerons dans ce mail la procédure à suivre pour vous connecter à la visioconférence.**

**Nous vous demandons de vous connecter 5 minutes avant la formation afin de vérifier les connexions de l'ensemble des participants.**

L'AMG et le CAUE se réservent le droit d'annuler la formation 8 jours à l'avance si le nombre d'inscrits est insuffisant. Toute annulation de la part du participant doit être transmise au CAUE au minimum 5 jours avant la formation faute de quoi la formation sera facturée.

N° d'agrément 72 33 04465 33